

## Procès-verbal du conseil d'école

|                           |                            |                         |                |                           |             |
|---------------------------|----------------------------|-------------------------|----------------|---------------------------|-------------|
| <b>Ecole</b>              | EPPU Villeneuve-lès-Bouloc |                         | <b>Adresse</b> | Place de l'Ancienne Forge |             |
| <b>Conseil d'école n°</b> | 1                          | <b>l'année scolaire</b> | 2025-2026      | <b>Date</b>               | Du 04/11/25 |

### Participants (art D411-1 du code de l'éducation)

#### Membre de droit sans participation au vote

| Fonction                               | Nom et Prénom     | Présent | Absent | Remplacé si absent par |
|--|-------------------|---------|--------|------------------------|
| Inspectrice de l'éducation nationale : | Hélène MONTREJEAU |         | X      |                        |

#### Membres votants

|                                   |               |   |  |  |
|-----------------------------------|---------------|---|--|--|
| Directeur de l'école<br>Président | Laurence HUET | X |  |  |
|-----------------------------------|---------------|---|--|--|

#### Elus (2) :

|   |                                 |        |   |  |
|---|---------------------------------|--------|---|--|
| Maire   | André GALLINARO                 |        | X |  |
| Conseillers Municipaux ou Président de l'EPCI | Sophie TIRMAN<br>Nicolas HERAIL | X<br>X |   |  |

#### Enseignants de l'école, (Maîtres et Maîtres remplaçants exerçant dans l'école)

|  |                      |   |   |      |
|--|----------------------|---|---|------|
|  | Marion MAI           |   | X | 50 % |
|  | Léa Krug             |   | X | 50 % |
|  | Nathalie ANDRADE     | X |   |      |
|  | Céline BERTHAUD      | X |   |      |
|  | Maria TRABANINO      | X |   |      |
|  | Marlène SALES        | X |   |      |
|  | Julie MAGNE MESSEGUE | X |   |      |
|  | Malika GIACUZZO      | X |   |      |
|  | Claire VENIERE       |   | X | 50%  |
|  | Sara VRIGNAUD        | X |   |      |

#### Un des maîtres du RASED :

(choisi par le conseil des maîtres)

|      |  |  |   |  |
|------|--|--|---|--|
| DDEN |  |  | X |  |
|------|--|--|---|--|

#### Représentants des parents d'élèves élus, (en nombre égal au nombre de classes)

(ou suppléants des représentants de parents d'élèves élus)

|  |                            |   |   |                            |
|--|----------------------------|---|---|----------------------------|
|  | Clémence MIALARET          | X |   |                            |
|  | Florian GOUZI              | X |   |                            |
|  | Stanislas D'ACREMONT       | X |   | Remplacée par Julie MORENO |
|  | Mélanie SERRAO             | X |   |                            |
|  | Sarah LABORIE FRANCO       |   | X |                            |
|  | Harmonie BARASC            | X |   |                            |
|  | Florie MASSON              | X |   |                            |
|  | Véronique BESSET BAGATELLA | X |   |                            |
|  | Aurélie MICHAUD            | X |   |                            |

#### Participants avec voix consultative (pour les sujets les concernant)

|   |                           |   |   |  |
|---|---------------------------|---|---|--|
| RASED (autres que le membre votant)       |                           |   | X |  |
| Médecin scolaire                          |                           |   | X |  |
| Infirmier(e) scolaire                     |                           |   | X |  |
| Assistante sociale                        |                           |   | X |  |
| ATSEM                                     |                           |   | X |  |
| Représentant des activités périscolaires* | Marine FALCOU, directrice | X |   |  |
| Autres personnes invitées                 |                           |   |   |  |

|   |   |  |  |  |
|---|---|--|--|--|
| dont la consultation est jugée utile*   |   |  |  |  |
| *le cas échéant   |   |  |  |  |
| Ouverture de la séance par le Président du conseil d'école (renseigner l'heure) : | 18h07   |  |  |  |
| Désignation d'un secrétaire de séance   | Céline Berthaud   |  |  |  |
| Rappel des points à l'ordre du jour :   | <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Point sur la rentrée, les effectifs et l'organisation pédagogique</li> <li>2. Vote du règlement intérieur du conseil d'école</li> <li>3. Bilan des élections de délégués de parents d'élèves</li> <li>4. Vote du règlement intérieur de l'école</li> <li>5. Sécurité : commission de sécurité, exercice incendie, exercice PPMS</li> <li>6. Projets pédagogiques</li> <li>7. Mise en place d'Educartable</li> <li>8. Programme pHARe</li> <li>9. Ecrans numériques interactifs</li> <li>10. Fonctionnement de l'ALAE</li> <li>11. Actions menées par l'APE</li> </ol> |  |  |  |

### Compte rendu des échanges

#### Point 1

##### Point sur la rentrée, les effectifs et l'organisation pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de :

11 enseignantes

- Marion MAI et Léa KRUG PS
- Nathalie ANDRADE MS/GS
- Céline BERTHAUD MS/GS
- Maria TRABANINO CP/ CE1
- Marlène SALES CP/CE1
- Julie MAGNE MESSEGUE CE1/CE2
- Malika GIACUZZO CE1/CE2
- Laurence HUET et Claire VENIERE CM1
- Sara VRIGNAUD CM2

4 AESH

- Martine ARCANGELLI
- Agnès MOUREAU
- Dominique KINENGA
- Florence DUTOIT

3 ATSEM

- David LONGERINAS
- Catherine TIRA
- Stéphanie CARNEIRO

Effectifs  
PS 28 élèves  
MS/GS 26 élèves  
MS/GS 27 élèves  
CP/CE1 20 élèves  
CP/CE1 20 élèves  
CE1/CE2 23 élèves  
CE1/CE2 23 élèves  
CM1 25 élèves  
CM2 26 élèves

Total : 218 élèves (maternelle 81 élèves - élémentaire 137 élèves)

#### Point 2

#### **Vote du règlement intérieur du conseil d'école**

| Si soumis à un vote, consigner la question posée :                | Membres votants présents | 18 |
|---|--------------------------|----|
| Est-ce que le règlement intérieur du conseil d'école est validé ? | Abstentions              | 0  |
|   | Voix pour                | 18 |
|   | Voix contre              | 0  |

#### Point 3

#### **Bilan des élections de délégués de parents d'élèves**

Les élections de parents ont eu lieu le vendredi 10 octobre. Le vote a été organisé par correspondance uniquement.

320 inscrits sur la liste électorale, 306 votants, 21 bulletins blancs ou nuls, 185 suffrages exprimés  
Taux de participation 64,38%

#### Point 4

#### **Vote du règlement intérieur de l'école 2025-2026**

Modifications proposées

- Pour les absences, prévenir l'école en privilégiant l'utilisation d'Educartable
- Les élèves non-inscrits à l'ALAE sont accompagnés au portail par l'enseignant. Ce dernier s'assure que les parents sont présents. En cas d'absence des parents, les élèves sont pris en charge par l'ALAE.  
Remplacé par : Les élèves qui ne sont pas pris en charge par l'ALAE sont accompagnés au portail par l'enseignant. Ce dernier s'assure que les parents sont présents. En cas d'absence des parents, les élèves sont pris en charge par l'ALAE.
- Ajout d'un paragraphe sur pHARe :

#### 4.5 Le protocole pHARe

La communauté éducative se doit d'être vigilante à l'égard de toute situation qui pourrait s'apparenter à du harcèlement. En cas de suspicion de harcèlement, la Méthode de la Préoccupation Partagée peut être utilisée. Dans ce cadre, les élèves sont susceptibles d'être rencontrés par les adultes référents pHARe de l'école (équipe bien-être) pour de brefs entretiens.

|   |                          |    |
|---|--------------------------|----|
| Si soumis à un vote, consigner la question posée :                  | Membres votants présents | 18 |
| Est-ce que les modifications du règlement intérieur sont validées ? | Abstentions              | 0  |
|   | Voix pour                | 18 |
|   | Voix contre              | 0  |

#### Point 5

#### **Sécurité : commission de sécurité, exercice incendie, exercice PPMS**

Une visite périodique quinquennale du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) a eu lieu le mardi 23/09/2025. Cette visite a pour objet de vérifier la conformité des locaux aux règles de sécurité incendie et d'assurer la protection des élèves et du personnel. Un exercice incendie a été organisé à la fin de la visite par le SDIS. Les enseignantes et les élèves ont été réactifs. L'exercice a permis de constater que l'alarme incendie ne s'entend pas depuis la cour maternelle.

Un exercice PPMS alerte attentat intrusion a été réalisé le mardi 14 octobre. Nous avons utilisé les téléphones de classe. Ce système a très bien fonctionné. Après 1 minute, les classes étaient silencieuses. Une fenêtre de classe et un rideau étaient mal fermés, un rappel a été fait.

Pour des raisons de sécurité, seuls les portails de la cour maternelle et celui de l'élementaire, Place de la Forge, sont utilisés pour les entrées et sorties des élèves.

Exceptionnellement, en cas d'entrée ou de sortie d'un élève seul, le portail de la cour élémentaire peut être utilisé.

#### *Demandes des RPE :*

- *Etre invités à assister aux exercices incendie et à la comission de sécurité.*
- directrice d'école et représentants mairie vont se renseigner et reviendront vers les RPE.*
- *Les téléphones des classes pour le PPMS répondent-ils aux normes en vigueur?*
- *Où en est la demande de la pose de films occultants dans la salle bleue et les salles ALAE ? Réflexion toujours en cours*
- *Plan vigipirate : pourquoi refuser des sorties à pied dans le village et aux alentours ? Nous privilégions des sorties avec des possibilités de mise en sécurité, à l'abri.*

#### Point 6

#### **Projets pédagogiques**

➔ Lecture du courrier de Madame Montrejeau, IEN de la circonscription de Fronton.

➔ Adhésion à l'USEP pour les élèves de la MS au CM2

L'USEP a pour objectif de former des citoyens sportifs. Les activités sont conçues pour s'adapter aux aptitudes de tous, pour contribuer à l'épanouissement physique et mental des élèves et pour répondre à des enjeux de santé. Et il s'agit également de promouvoir la citoyenneté en permettant aux élèves d'assurer des rôles différents (arbitrage, aide à l'organisation ...) et en apprenant le respect de l'adversaire.

Les classes sont inscrites à deux activités pour l'année. Les séances sont menées par les enseignantes. Une rencontre inter-école termine la séquence.

MS/GS : les randonnées contées et danse

CP/CE1/CE2 : échecs et ping-pong

CM : double dutch et multi-raquettes

L'USEP 31 propose régulièrement aux familles des adhérents des places gratuites pour des rencontres sportives. Plusieurs familles se sont inscrites pour le match de hand ball Toulouse contre Dunkerque du 21 novembre.

### ➔ Savoir nager

Les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 se rendront à la piscine. Les séances auront lieu le vendredi de 10h00 à 10h55 du 20/02/2026 au 26/06/2026 de février à juin avec la répartition suivantes :

CP/CE1 et CE1/CE2 Mme Sales et Mme Giacuzzo du 20/02 au 10/04

CP/CE1 et CE1/CE2 Mme Trabanino et Mme Magne Messegue du 17/04 au 26/06

Les enseignantes doivent être accompagnées de parents ayant l'agrément natation. La prochaine cession d'agrément aura lieu le 9 décembre, de 14h à 17h à la piscine de l'Union. Elle se compose d'une partie théorique et d'une partie pratique.

### ➔ Musique

Nous remercions la Mairie pour le financement de séances de musique pour 7 classes de l'école. Adèle Raynaud intervient le jeudi.

Ces séances permettent de travailler des compétences d'écoute et de production vocale ou instrumentale avec des propositions adaptées à chaque niveau. Le cycle 1 travaille sur le thème des animaux, le cycle 2 et le cycle 3 sur le thème de la chanson française.

### ➔ Concert de poche

Les classes de Mme Vrignaud et Mme Giacuzzo sont inscrites au projet Concert de poche dont l'ambition est de faire découvrir la musique classique. Les élèves vont suivre des séances de musique avec un chef de chœur et des musiciens professionnels et se produiront avec eux en fin d'année.

Financement par la CCF.

### ➔ Partenariat avec la Médiathèque

Toutes les classes sont invitées à la Médiathèque une fois par mois.

Tous les élèves participent dans ce cadre au Prix des Incorruptibles. Une sélection de 6 livres est découverte à la Médiathèque. Les élèves votent pour leur livre préféré.

Avec ce projet, les élèves de maternelle développent des compétences liées à la structuration du langage et au repérage dans le temps et l'espace.

Le cycle 3 est inscrit au jeu des « Champions de la lecture ». Les élèves sont invités à lire à voix haute et en public un court texte de leur choix pendant 3 minutes. Une fille et un garçon sont choisis pour représenter chaque classe puis l'ensemble du cycle 3 vote pour le meilleur lecteur. Celui-ci participe à une finale départementale. La médiathèque peut aider les élèves à choisir des textes à lire.

Ces activités engagées à la Médiathèque se poursuivent en classe. Elles permettent de développer le plaisir de lire, la compréhension des textes et l'aisance à l'oral. Elles créent une culture commune aux élèves de la classe et inscrivent la lecture dans une notion de partage.

### ➔ Découverte du monde vivant PS/MS/GS

Ces activités permettent aux élèves de se repérer dans l'espace, d'explorer la matière, de découvrir le monde du vivant ainsi que structurer et développer leur langage.

-Sortie dans les bois du village en lien avec les animaux de la forêt et l'automne (MS/GS, période 2)

-Travail sur les animaux, les produits de la ferme et leur transformation en produits dérivés (MS/GS période 3)

-Visite d'une ferme pédagogique (PS, période 5)

-Devis en cours pour un spectacle sur le thème des animaux de la ferme en période 3

➔ Sorties prévues dans le cadre du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève

Les élèves vont découvrir des œuvres, des artistes ou des artisans, dans différents domaines, pour acquérir des repères culturels et développer leur esprit critique.

- CE1/CE2

Projection au cinéma de Fronton du film d'animation « le Secret des mésanges » d'Antoine Lanciaux. (décembre)

Visite de la Maison du livre à Montolieu (en fin d'année, à confirmer).

- CM1 et CM2

Représentation organisée par Odyssud : le spectacle de danse « Rien » par la compagnie Monsieur K. (31 mars)

Visite du Village gaulois pour découvrir un village gaulois reconstitué et suivre des ateliers sur le savoir-faire des artisans gaulois, en lien avec le programme d'histoire (le 4 juin)

➔ Sorties en lien avec les sciences et l'éducation au développement durable

La classe de CP/CE1 de Mme Sales se rendra deux fois aux jardins du Muséum à Borderouge pour y suivre des ateliers :

"La vie cachée des plantes": Les élèves vont découvrir les stratégies des plantes pour résister au froid. (le 18/12).

"Graine d'aventure" : Les élèves vont observer la variété des graines et s'interroger sur leur provenance et leur devenir (le 17/04).

En partenariat avec l'association ACEV, cette classe et la classe de CM1 se rendront régulièrement dans le jardin public partagé du village pour y faire des semis et des plantations et comprendre la notion de biodiversité.

➔ En lien avec le parcours citoyen et la maîtrise de la langue

La classe de Mme Magne Messegue va mener une correspondance avec une classe de CE1/CE2 de Saint Sauveur. Une rencontre entre les deux classes est prévue en fin d'année.

➔ En lien avec les mathématiques

Pour la période 3, les enseignantes de cycle 2 et de cycle 3 ont réservé des « mallettes mathématiques » qui contiennent des albums et des jeux de société. Ce matériel sera découvert et exploité en classe. L'équipe enseignante réfléchit à des modalités qui permettraient d'associer les familles à ce projet.

La classe de Mme Magne Messegue est inscrite au rallye mathématique sans frontières Occitanie-Pyrénées qui se déroule en 3 manches, dans la classe ( novembre-janvier-mars). L'objectif est de faire résoudre des problèmes pour apprendre à chercher en coopérant.

La classe de CM1 participera au rallye de calcul mental calcul@Tice.

Point 7

**Mise en place d'Educartable**

L'application Educartable est utilisée par toutes les enseignantes.

Educartable permet de :

- transmettre des informations pour tous les parents (directrice)
- transmettre des informations pour une classe (enseignante de la classe/directrice)
- envoyer, recevoir des messages privés (enseignantes/parents) : à privilégier notamment pour informer l'enseignante que l'élève est absent

- organiser les rendez-vous parents/enseignantes

Le cahier rouge permet de :

- transmettre des documents papier
- transmettre les documents à signer (autorisation pour les sorties par exemple)
- éventuellement écrire des messages privés

Pour contacter la directrice, il faut écrire sur le mail de l'école : [ce.0311078d@ac-toulouse.fr](mailto:ce.0311078d@ac-toulouse.fr)

#### Point 8

### **Programme pHARe, programme de prévention du harcèlement**

Temps fort : journée du 6 novembre dédiée à la lutte contre le harcèlement :

- les élèves du CE2 au CM2 vont être invités à remplir un questionnaire d'auto-évaluation sur le harcèlement à l'école, de façon anonyme. Les professeurs analysent les questionnaires pour évaluer la qualité de vie (climat scolaire) en classe et à l'école, et mettre en place des actions pour l'améliorer
- toutes les classes du CP au CM2 vont parler du harcèlement avec pour support de courtes vidéos
- toutes les classes du CP au CM2 vont participer à des jeux coopératifs

Au cours de l'année, 10 heures d'enseignement sont réalisées dans les classes.

Les CM2 passeront le « permis Internet » qui est un programme national de prévention pour un bon usage d'internet à l'attention des enfants de CM et qui cible particulièrement le cyber-harcèlement.

Au cours de l'année, les élèves vont être impliqués dans la recherche de solutions pour faire évoluer leurs relations sociales. Ils pourront être rencontrés lors de brefs entretiens individuels (méthode de la préoccupation partagée) par un membre de l'équipe « bien être » chargé de recueillir leurs suggestions.

Les membres de l'équipe « bien-être » sont Mme Sales, Mme Giacuzzo et Mme Magne-Messegue.

#### Point 9

### **Ecrans numériques interactifs**

Deux classes (CM2 de Mme Vrignaud et CE1/CE2 de Mme Giacuzzo) ont été équipées d'écrans numériques interactifs. Une formation en classe a été donnée aux enseignantes.

Nous remercions la Mairie pour cet investissement. Ils sont beaucoup utilisés, l'image est nette.

Préoccupation des RPE sur le temps d'écran. Réponse de la Mairie : Il y a un filtre lumière bleue, et la luminosité s'adapte en fonction de la lumière du jour.

#### Point 10

### **Fonctionnement de l'ALAE**

- Educartable : icône bleue

L'ALAE l'utilise, en complément des mails, pour transmettre les informations : plannings mairie, alsh.

- Affiche météo guide les élèves pour savoir comment s'habiller.

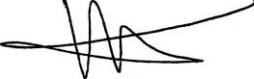
**Actions menées par l'APE**

- Tournée croissants du 11 octobre réussie
- Vente de sapins de Noël
- Galettes des rois
- Carnaval
- Color Run
- Organisation de la kermesse

Nous remercions l'APE pour son investissement

**Mot des RPE**

Les RPE remercient la mairie pour leur réactivité lors de l'absence de la personne chargée du service cantine durant la 1<sup>e</sup> période.

|   |  |
|---|--|
| <b>A épuisement de l'ordre du jour, clôture de la séance<br/>par le Président du conseil d'école (renseigner l'heure) :</b>               | <b>19h51</b>   |
| <u>Le président, directeur d'école</u><br><br><br><hr/> | <u>Le secrétaire de séance</u><br><br><br><hr/> |

Annexe : Message de Mme l'Inspectrice à l'attention des familles

Circonscription de FRONTON

Affaire suivie par :

Hélène MONTREJEAU

Inspectrice de l'éducation nationale

Tél : 05 67 52 41 46

Mél : ien31-fronton@ac-toulouse.fr

2 avenue du stade

31620 FRONTON

Mardi 4 novembre 2025

**Message à l'attention des familles**

**Ecole primaire Villeneuve les Bouloc**

Je souhaite rappeler à l'ensemble des familles quelques principes importants concernant l'organisation des sorties et des voyages scolaires, notamment ceux comportant une nuitée.

Les voyages scolaires avec nuitée ne constituent pas une obligation professionnelle pour les enseignants. Ils reposent sur le volontariat et sont mis en œuvre uniquement lorsqu'ils s'intègrent dans une démarche pédagogique cohérente avec le projet d'école. Ces projets, qu'ils soient de proximité ou plus ambitieux, s'inscrivent toujours dans une logique pédagogique, au service des apprentissages. Il est donc essentiel de respecter les choix pédagogiques des enseignants, qu'il s'agisse de la nature des sorties proposées, de leur durée ou de leur organisation.

Les parents d'élèves ont un rôle précieux de partenaires de l'école, mais ils ne peuvent se substituer aux choix pédagogiques des enseignants ni imposer leurs attentes en matière de projets ou de sorties. Les décisions relatives à l'organisation et au contenu des projets pédagogiques appartiennent à l'équipe enseignante, sous la responsabilité de la directrice d'école et dans le respect du cadre institutionnel.

La coopération entre l'école et les familles repose sur la confiance mutuelle et le respect des responsabilités et des compétences de chacun.

Je remercie l'équipe enseignante pour son engagement au service des élèves et les familles pour leur accompagnement dans la mise en œuvre des projets éducatifs de l'école.

Hélène Montréjeau



Inspectrice de l'Éducation nationale en charge de la circonscription HG23 Fronton